

POPULATION & SOCIÉTÉS

Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France

Alain Monnier et Sophie Pennec *

Les orphelins constituent une catégorie de population mal connue car difficile à identifier dans la statistique courante (recensement, état civil) (voir encadré 1). Grâce à l'« Étude de l'histoire familiale » associée au recensement de la population de 1999, on en sait cependant plus sur eux. Conçue par l'Insee avec le concours de l'Ined, cette enquête porte sur un échantillon de 380 000 personnes de plus de 18 ans. Elle livre pour la première fois des données socio-démographiques sur les orphelins, y compris pour les générations les plus anciennes. Suivant l'acception courante, on entendra ici par « orphelins » les enfants qui ont perdu l'un ou l'autre de leurs parents avant de devenir adultes et l'on fixera la barre à 21 ans pour couvrir l'ensemble du xx^e siècle avec une même définition de la majorité. On peut bien entendu perdre son père ou sa mère au-delà de 21 ans et en voir sa vie bouleversée, mais on se limitera ici aux orphelins qui ont connu une transformation de l'environnement familial immédiat avant d'accéder eux-mêmes à l'âge adulte. Les orphelins ne seront pas distingués selon leur sexe car il n'y a pas de lien avéré entre le sexe d'un individu et la mortalité de ses parents (les garçons ne deviennent pas plus souvent orphelins que les filles).

◆ 500 000 orphelins de moins de 21 ans

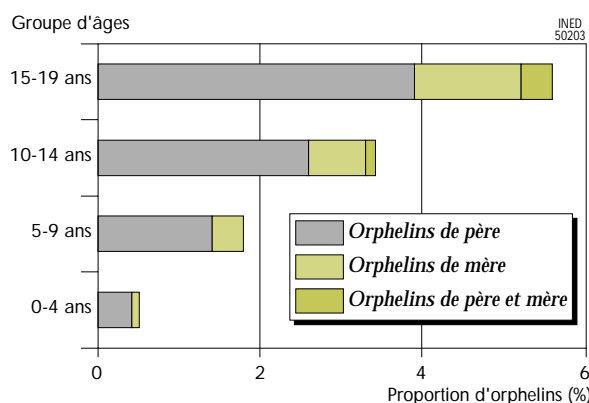
Selon les données de l'enquête, la France comptait en 1999 près d'un demi-million d'orphelins de moins de 21 ans (tableau 1 et figure 1), avec environ trois orphelins de père (359 000) pour un orphelin de mère (104 000). Les pères sont en effet plus âgés en moyenne que les mères, et même lorsqu'ils ont le même âge, ils meurent plus tôt en raison de la surmortalité masculine. Être doublement orphelin, de père et de mère, est une situation rare : à peine plus d'un orphelin sur vingt

(l'encadré 2 examine quel est le risque de perdre sa mère quand on a déjà perdu son père, ou réciproquement). Si la perte d'un ou des deux parents reste très marginale dans la prime enfance (0,5 % des enfants de moins de 5 ans), elle devient plus fréquente avec l'âge : un enfant sur trente est orphelin entre 10 et 14 ans, plus d'un sur vingt entre 15 et 19 ans.

◆ De moins en moins d'orphelins au cours du xx^e siècle

Comme elle interroge des adultes de toutes les générations, l'« Étude de l'histoire familiale » permet de reconstituer l'évolution de la proportion d'orphelins tout au long du xx^e siècle. Certes, les survivants des générations nées avant la Grande Guerre ne se souviennent pas tous de l'année du décès de leurs parents. Ils constituent, d'autre part, une population sélectionnée, devenue orpheline plus tardivement que l'ensemble de leur génération, car on peut penser que la

Figure 1 - Proportion d'orphelins selon l'âge en France en 1999



Source : enquête « Étude de l'histoire familiale », Insee, 1999.

* Institut national d'études démographiques

Tableau 1 - Les orphelins en 1999

	Orphelins de père (le père est mort et la mère vivante)	Orphelins de mère (le père est vivant et la mère morte)	Orphelins de père et mère (les deux parents sont morts)	Ensemble
<i>Nombre d'orphelins (en milliers)</i>				
0-4 ans	15	3	-	18
5-9 ans	49	13	1	63
10-14 ans	97	26	4	127
15-19 ans	156	53	15	224
Moins de 21 ans	359	104	25	488
<i>Proportion d'orphelins (en pourcentage du groupe d'âges)</i>				
0-4 ans	0,4	0,1	0,0	0,5
5-9 ans	1,3	0,4	0,0	1,7
10-14 ans	2,5	0,7	0,1	3,3
15-19 ans	4,0	1,3	0,4	5,7
Moins de 21 ans	2,1	0,6	0,2	2,9

Source : enquête « Étude de l'histoire familiale » Insee, 1999.

mortalité des parents et celle des enfants sont liées. Mais une comparaison des observations de l'enquête avec les résultats de calculs effectués à l'aide de tables de mortalité [1], montre que les écarts entre ces deux approches sont faibles pour les générations les plus anciennes et restent négligeables pour les générations nées depuis 1950. Il est donc possible d'estimer correctement les proportions d'orphelins à 10 et 20 ans pour toutes les générations nées de 1901 à 1979 (figure 2).

La première moitié du xx^e siècle est marquée par l'incidence des conflits mondiaux. Dans les générations

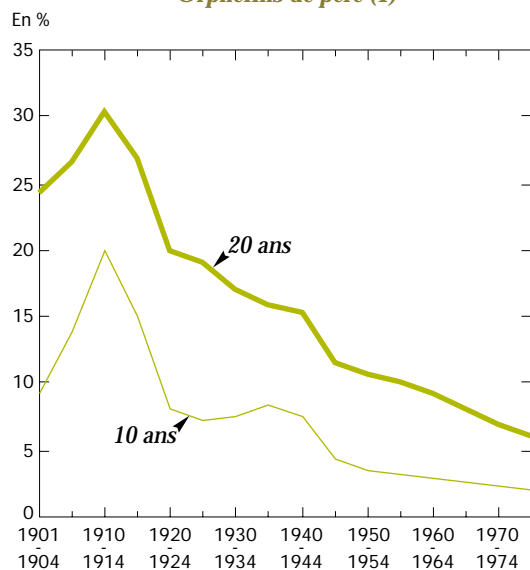
nées à la veille de la Première Guerre mondiale, 20 % environ des enfants étaient orphelins de père à 10 ans et environ 30 % à 20 ans – chiffres considérables. Pour les générations nées entre 1920 et 1924, dont l'enfance s'est déroulée en temps de paix, la proportion d'orphelins de père revient à 7,5 % à l'âge de 10 ans et à 17,5 % à 20 ans. La Seconde Guerre mondiale entraîne à son tour une recrudescence des orphelins, mais sans commune mesure avec celle de la Grande Guerre. Enfin, depuis 1950, la tendance est à une baisse constante, les proportions d'orphelins à 10 et 20 ans ayant été à peu près divisées par deux en un demi-siècle. S'agissant des orphelins de mère, l'évolution observée est plus régulière; elle reflète essentiellement les progrès effectués dans la lutte contre la mortalité, avec une faible incidence des guerres. Il faut signaler cependant que la proportion d'orphelins de père ou de mère aurait dû baisser davantage qu'elle ne l'a fait depuis une trentaine d'années, mais le phénomène a été partiellement contrecarré par le fait que les parents tendent à avoir leurs enfants plus tard et sont donc en moyenne plus âgés qu'autrefois.

◆ La plupart des orphelins vivent dans une famille monoparentale

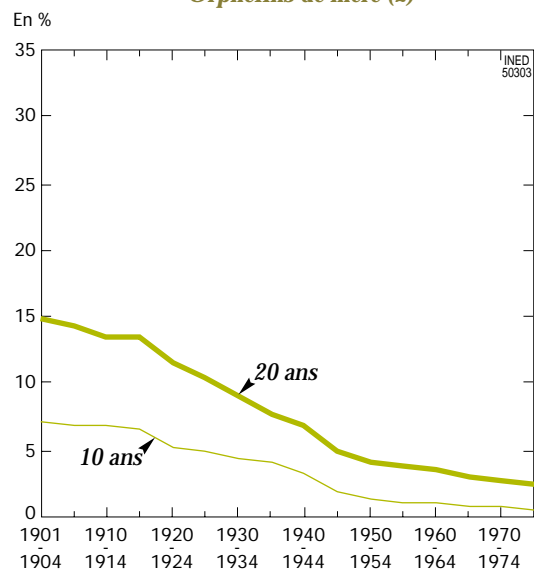
Neuf orphelins de père et huit orphelins de mère sur dix vivent dans ce qu'il est convenu d'appeler une famille monoparentale, c'est-à-dire constituée du parent survivant et d'un ou plusieurs enfants (tableau 2). Mais le parent survivant peut aussi conclure une nouvelle union, ce qui arrive plus souvent aux veufs qu'aux veuves. De ce fait, 20% des orphelins de mère vivent au sein d'une famille constituée autour d'un couple formé de leur père et de son nouveau conjoint, contre 14 %

Figure 2 - Proportion d'orphelins à 10 et 20 ans dans les générations nées depuis 1901

Orphelins de père (1)



Orphelins de mère (2)



(1) enfants ayant perdu leur père (leur mère est vivante ou décédée).

(2) enfants ayant perdu leur mère (leur père est vivant ou décédé).

Source : estimations obtenues en faisant la moyenne des observations de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » et des calculs à partir des tables de mortalité [1].

Tableau 2 - Proportion d'orphelins selon le type de famille où ils vivent (en %)

Âge de l'orphelin	Orphelins de père vivant dans une famille:			Orphelins de mère vivant dans une famille:		
	comprenant un couple	mono-parentale	Total	comprenant un couple	mono-parentale	Total
0-4 ans	4,6	95,4	100,0	11,4	88,6	100,0
5-9 ans	14,3	85,7	100,0	8,3	91,7	100,0
10-14 ans	12,5	87,5	100,0	19,6	80,4	100,0
15-19 ans	17,0	83,0	100,0	25,1	74,9	100,0
Moins de 21 ans	13,9	86,1	100,0	19,9	80,1	100,0

Champ: enfants de moins de 21 ans vivant dans une famille.

Source: enquête « Étude de l'histoire familiale », Insee, 1999.

des orphelins de père, le nouveau couple étant alors constitué de leur mère et de son nouveau conjoint (1). Cette proportion évolue avec l'âge des enfants. Lorsque les enfants sont jeunes, le veuvage est toujours récent, et très rares sont les parents survivants engagés dans une nouvelle union. Par la suite, la proportion de ceux qui vivent au sein d'une famille constituée autour d'un couple augmente jusqu'à 15 ans: 25% des orphelins de mère vivent alors avec une belle-mère et 17% des orphelins de père avec un beau-père. Au-delà, la proportion diminue, en raison des départs du foyer familial et aussi parce que le parent survivant est plus âgé et a donc moins souvent reconstitué un couple.

À noter que les orphelins représentent 10% de l'ensemble des enfants vivant en famille monoparentale; la proportion varie sensiblement selon l'âge de l'enfant: 2% des jeunes enfants (0-4 ans) de famille monoparentale sont orphelins, 12% des adolescents et 20% des jeunes adultes.

◆ Plus d'orphelins chez les ouvriers que chez les cadres

Dans quelle mesure les différences de mortalité selon la catégorie sociale, particulièrement accentuées chez les hommes, se répercutent-elles dans les proportions d'orphelins? Par souci d'homogénéité, on limitera ici l'observation aux seules personnes nées en France, les immigrants présentant une mortalité spécifique ainsi que des origines sociales plus difficiles à cerner.

Du haut en bas de l'échelle sociale, la proportion d'orphelins parmi les personnes de 20-24 ans varie au moins du simple au double (figure 3). On compte seulement 3,1% d'orphelins de père et 0,8% d'orphelins de mère chez les enfants dont le parent décédé appartenait à la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures », contre 7,4% d'orphelins de père et 1,6% d'orphelins de mère chez les enfants d'ouvriers.

Les écarts se creusent si l'on considère la catégorie des hommes et des femmes « "au foyer", étudiants,

(1) Les termes « veuf », « veuve » et « veuvage » concernent dans ce texte des personnes dont le conjoint est décédé, quel que soit le statut de l'union rompue (mariage ou union de fait).

invalides », où les proportions d'orphelins atteignent 8,1% pour les orphelins de père et 3,3% pour les orphelins de mère. Si cette catégorie est peu nombreuse et très hétérogène du côté des hommes, elle regroupe en revanche le tiers des femmes, tous âges confondus. Ces femmes sans activité professionnelle ont une mortalité plus élevée que les autres [2], et on en voit ici les conséquences dans le cadre familial.

Entre les extrémités du corps social, les autres groupes présentent des différences moins marquées. La proportion d'orphelins de père chez les membres des « professions intermédiaires » (instituteurs, infirmières, travailleurs sociaux, contrôleurs, agents de maîtrise, etc.) est à

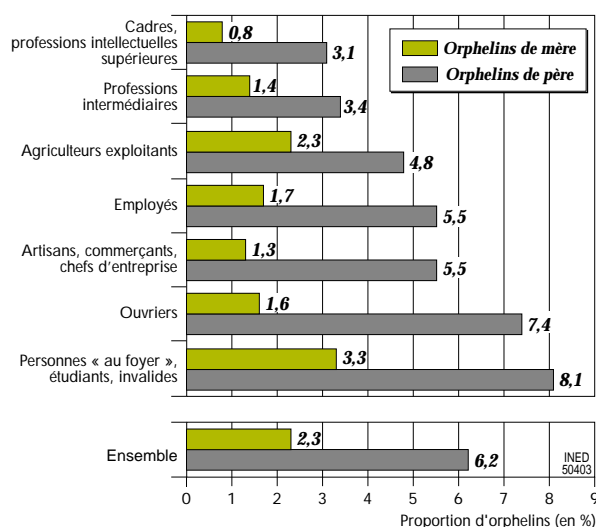
peine supérieure (3,4%) à celle des « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Avec un père décédé qui était agriculteur exploitant, employé ou « artisan, commerçant, chef d'entreprise », les proportions d'orphelins de père avoisinent 5%. Concernant les orphelins de mère, les écarts se resserrent entre les catégories sociales (autour de 1,5% parmi les enfants d'ouvrières, d'employées ou de femmes exerçant une « profession intermédiaire »), ce qui traduit le fait que les inégalités sociales de mortalité sont moins accusées chez les femmes [2].

* *

*

La France compte encore en 1999 un demi-million d'orphelins de moins de 21 ans, mais ce chiffre absolu, qui peut paraître important, ne représente qu'une proportion de 3% parmi les moins de 21 ans, qui sont 17 millions, et la part des orphelins ne cesse de baisser à mesure que diminue la mortalité des adultes. Les hommes et les femmes ont tendance cependant à avoir

Figure 3 - Proportion d'orphelins parmi les personnes de 20-24 ans en 1999 selon la catégorie socioprofessionnelle du parent décédé



Champ: personnes de 20-24 ans, nées en France.

Source: enquête « Étude de l'histoire familiale », Insee, 1999.

Encadré 1

L'«Étude de l'histoire familiale» : déclarations des enfants et déclarations du parent survivant

Les orphelins constituent une catégorie de population difficile à identifier dans la statistique. Cela explique que la dernière étude publiée sur le nombre des orphelins en France date de 1947 [3]. La situation d'«orphelin» n'est pas un attribut individuel, immédiatement repérable dans l'état civil, qui est d'abord une statistique individuelle. C'est une relation entre deux individus qui peut apparaître après la naissance. L'état civil ne pouvant enregistrer une telle information, à moins de le faire au prix d'une coûteuse «mention marginale», le meilleur moyen de l'obtenir est encore d'interroger directement les intéressés et de le faire auprès d'un échantillon représentatif suffisamment vaste. Cela a été réalisé par l'«Étude de l'histoire familiale» associée au recensement de 1999. Cette enquête livre deux types d'informations sur l'existence des orphelins : les déclarations des personnes interrogées sur le décès ou la survie de leurs parents et le nombre d'enfants déclarés par des personnes qui ont indiqué qu'elles-mêmes avaient perdu leur conjoint. Le premier type d'information vient des déclarations des enfants, et le second, de celles du parent survivant.

Dans les deux cas, l'état d'orphelin est constaté indépendamment du cadre familial et quel que soit le statut de l'union rompue (mariage ou union de fait). Les deux types de déclarations dans l'enquête de 1999 ont toutefois des limites : la première ne permet pas de disposer de données sur les orphelins de moins de 18 ans, puisque l'enquête interrogeait seulement les adultes, la seconde livre bien de telles données à partir des déclarations du parent survivant, mais en excluant par définition les orphelins de père et de mère. Par ailleurs, le témoignage du parent survivant tend à sous-estimer le nombre d'orphelins en raison d'un « effet de grappe » : il suffit que la date du décès ne soit pas déclarée pour qu'un nombre d'orphelins égal au nombre d'enfants du couple rompu soit omis. De fait, entre 18 et 25 ans, les déclarations des orphelins et celles des parents survivants ne sont pas identiques et il a été nécessaire de les rapprocher en recourant à diverses estimations.

leurs enfants de plus en plus tard, et, en conséquence, les enfants, à avoir des parents de plus en plus âgés, ce qui contribue, en sens inverse, à augmenter le risque de devenir orphelin. Les deux effets pourraient s'annuler à terme, et la proportion d'orphelins, ne plus diminuer.

RÉFÉRENCES

- [1] Jacques VALLIN et France MESLÉ - *Tables de mortalité françaises pour les XIX^e et XX^e siècles et projections pour le XXI^e siècle*, Coll. «Données statistiques», n° 4, Ined, 2001
- [2] Annie MESRINE - «Les différences de mortalité par milieu social restent fortes», *Données sociales : la société française*, Insee, 1999
- [3] Léon TABAH - «Évolution du nombre des orphelins en France», *Population*, n° 1, Ined, 1947
- [4] Xavier THIERRY - «Mortel veuvage. Risques de mortalité et causes médicales des décès aux divers moments du veuvage», *Gérontologie et société*, n° 95, 2000

Encadré 2

Perdre un parent accroît le risque de perdre l'autre

Quel est le risque de perdre sa mère quand on a déjà perdu son père, ou réciproquement? Grâce aux tables de mortalité, qui indiquent le risque de décès à chaque âge pour chaque sexe, il est possible de mesurer séparément le risque de devenir orphelin de père et celui de devenir orphelin de mère, ainsi que le risque combiné de devenir doublement orphelin (qui est simplement le produit des deux premières probabilités). Si la perte des deux parents s'avère dans la réalité plus fréquente que ce risque théorique, cela voudra dire que les deux décès ne sont pas indépendants et que le premier, en quelque sorte, «entraîne» le second. Or c'est bien ce qui ressort de l'«Étude de l'histoire familiale» associée au recensement de 1999. Pour le groupe de générations nées entre 1970 et 1974 le risque de perdre le parent survivant s'avère dix fois plus élevé que le risque théorique pour les orphelins adolescents et encore deux fois plus élevé au début de l'âge adulte (les rapports très élevés qu'on observe au début de la vie n'ont guère de signification, s'agissant d'écart relatifs entre des pourcentages qui, en tout état de cause, sont inférieurs à 1 %).

Comment expliquer un lien aussi fort entre les deux décès? Il peut arriver d'abord que le père et la mère meurent d'une même cause, et notamment d'un accident. L'enquête ne livre pas d'informations précises à ce sujet mais permet de savoir à quelle fréquence les deux parents sont morts la même année. Or ces décès simultanés à l'année près restent rares : pas plus de 4 % des décès dans le groupe de générations considéré. Ils ne changent pas la structure générale des risques.

Les raisons de cette dépendance entre le décès des parents sont en fait à rechercher dans un ensemble de comportements qui ont conduit Xavier Thierry à parler du «mortel veuvage» [4]. Le décès du conjoint vient aggraver fortement le risque de décéder à son tour, sans doute parce que l'on bénéficiait jusque-là de sa vigilance en matière de santé ou de ses soins en cas de dépendance, sans compter la perte du goût de vivre. Le phénomène d'entraînement est fortement asymétrique : le décès de la femme est deux fois plus mortel pour l'homme dans l'année qui suit le veuvage, que ne l'est le décès de l'homme pour la femme. On retrouve cette asymétrie dans le risque de devenir orphelin de père après avoir été orphelin de mère, qui est également deux fois plus élevé que le risque inverse.

Tableau - Proportion théorique et observée
d'orphelins de père et mère
dans les générations nées entre 1970 et 1974

Âge (en années)	Proportion observée d'orphelins de père (%)	Proportion observée d'orphelins de mère (%)	Proportion théorique d'orphelins de père et de mère (%) (c = a x b /100)	Proportion observée d'orphelins de père et de mère (%)	Rapport observé/ théorique
	(a)	(b)		(d)	(e = d/c)
5	0,63	0,15	0,001	0,06	(58)
10	1,70	0,58	0,01	0,21	(21)
15	3,40	1,23	0,04	0,41	10
20	5,82	2,16	0,13	0,62	5
25	9,03	3,48	0,31	0,70	2

Champ : personnes nées en France en 1970-1974.

Source : enquête «Étude de l'histoire familiale», Insee, 1999.